

**Groupe de travail du Cnis sur la diversité des formes d'emploi à l'épreuve de la statistique**

**Compte rendu de la 1<sup>ère</sup> réunion du 2 février 2015**

Président : Bernard GAZIER, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Rapporteurs : Claude Picart , Insee  
Claude Minni, Dares

**Rappel de l'ordre du jour**

1. Présentation du mandat
2. Présentation des travaux antérieurs
3. Discussion sur les pistes de travail
4. Présentation du programme de travail des prochaines réunions

**Liste des participants**

Muriel Barlet (Dares)  
Anita Bonnet (Pôle emploi)  
Laurent Duclos (DGEFP)  
Jonathan Duval (DGAFP)  
Patricia Ferrand (CFDT)  
Dominique Glaymann (Université Paris-Est Créteil)  
Cyrille Hagnere (Acos)  
Stéphane Jugnot (Ires)  
Jean-Yves Kerbouch (Université de Nantes)  
Odile Muller (Unedic)  
Laure Omalek (Insee)  
Jérôme Lé (Insee)  
Sophie Ponthieux (Insee)  
Claire Pumato (DIRECCTE IdF)  
Thomas Renaud (Cnis)  
Nathalie Roy (UPA)  
Anne Thauvin (DGT)  
Emmanuelle Walraet (Acos)  
Nicolas Prokovas (CGT)

## Présentation du mandat par Bernard Gazier

### *Champ*

Le groupe de travail s'intitule « La diversité des formes d'emploi à l'épreuve de la statistique ». Ce qui lui confère un champ plus vaste que la traditionnelle référence aux formes particulières d'emploi, avec notamment l'avantage d'inclure les indépendants.

Il est recommandé de prêter une attention particulière aux pratiques émergentes : il s'agit de ne pas les louper, sans pour autant consacrer trop de temps à certaines pratiques qui ne concerneraient qu'un tout petit nombre de personnes.

### *Démarche*

Établir un contour, délimiter ce qui doit être mesuré, identifier les manques, identifier des expériences étrangères (en termes de mesure) puis proposer des préconisations pour mesurer mieux.

Un rapport doit être rendu fin 2015, ce qui exige une montée en charge rapide - avoir balayé le terrain avant les vacances d'été - pour passer ensuite à une démarche plus synthétique. Au rythme d'une réunion par mois, chaque réunion étant alimentée par une ou des présentations suivie(s) d'une discussion.

## Présentations de travaux antérieurs

Présentation des apports des précédents rapports du CNIS (Claude Picart, Insee) :

- rapport Freyssinet, « Niveaux de vie et inégalités sociales »,

[http://www.cnis.fr/files/content/sites/Cnis/files/Fichiers/publications/rapports/2007/RAP\\_2007\\_103\\_niveaux\\_de\\_vie\\_inegalites\\_sociales.PDF](http://www.cnis.fr/files/content/sites/Cnis/files/Fichiers/publications/rapports/2007/RAP_2007_103_niveaux_de_vie_inegalites_sociales.PDF)

- rapport de Foucauld « Emploi, chômage, précarité. Mieux mesurer pour mieux débattre et mieux agir »

[http://www.cnis.fr/files/content/sites/Cnis/files/Fichiers/publications/rapports/2008/RAP\\_2008\\_108\\_emploi\\_chomage\\_precaire.PDF](http://www.cnis.fr/files/content/sites/Cnis/files/Fichiers/publications/rapports/2008/RAP_2008_108_emploi_chomage_precaire.PDF)

Présentation du rapport du COE sur les formes particulières d'emploi (Laurent Duclos, DGEFP)

<http://www.coe.gouv.fr/Adoption-du-rapport-L-evolution-des-formes-d-emploi.html>

Les diaporamas de ces deux présentations sont joints à ce compte-rendu.

## Discussion

### *Sur les concepts*

Question sur les contours de l'emploi : à propos, par exemple, des stages. La notion de « halo », appliquée au chômage, pourrait l'être aussi à l'emploi. A côté des formes particulières d'emploi (CDD...), les nouvelles formes d'emploi : portage salarial, groupements d'employeurs. La DGEFP a lancé un appel à projet sur les groupements d'employeurs.

Les deux niveaux d'analyse, l'emploi et la personne (trois, avec l'entreprise ?) sont complémentaires. Le « bon emploi » doit aussi se juger sur ses suites : un salarié en CDI « traditionnel » peut se retrouver plus démuné à la perte de cet emploi qu'un salarié cumulant (en simultané et/ou en succession) plusieurs expériences.

Halo des effectifs d'une entreprise<sup>1</sup> : du CDI au sous-traitant, en passant par le contrat court, l'intérim, le salarié du sous-traitant venant travailler chez le donneur d'ordre, le faux indépendant.

### *Sur le champ du GT*

Quelques cas à ne pas oublier : les modes de rémunération particuliers (ex : les pigistes, les VRP), le détachement de travailleurs (il existe une source à la DGT), les demandeurs d'emploi à activité réduite.

Les conditions de travail, mentionnées dans le projet de mandat, constituent un enjeu qui ne se réduit pas à celles des formes d'emploi : bien distinguer les deux.

La segmentation : par âge, qualification, sexe..., sans oublier la dimension sectorielle.

L'importance des trajectoires est rappelée à plusieurs reprises.

### *Sur la mesure*

Recensement des sources à faire par les services producteurs. Examiner si chacun met bien la même chose sous le même mot. Pour les enquêtes, revenir aux questions posées ; plus délicat pour les sources administratives.

Des lacunes sur les nouvelles formes d'emploi (cf. le diaporama du COE), sur le revenu des indépendants.

Certains pays ont beaucoup travaillé sur les indépendants : exemple des Pays-Bas.

De nombreux intérimaires sont employés sur des durées très courtes, de moins d'un jour : mais on ne sait pas le mesurer (durée des missions en jour). Toujours sur l'intérim : peut-on mobiliser l'information sur le travail extérieur figurant dans les bilans sociaux ?

Une alerte est lancée au sujet du projet DSN (déclaration sociale nominative, présentation prévue à la prochaine réunion) qui risque de provoquer une dégradation de la qualité des sources administratives, notamment sur la déclaration des contrats courts.

On regarde les emplois à travers les personnes.

### Relevé de décisions

Chaque organisme producteur élabore un document sur ses données (cf. fiche en P.J.)

### Programme du premier semestre

2<sup>ème</sup> réunion : tour d'horizon, sources statistiques 5 mars

Support : documentation sur les sources demandées supra

Présentations

- Rapport sur les services à la personne (F. Guillaumat-Tailliet, Dares)
- Changements apportés par la DSN (Dares, complément Acoss)

3<sup>ème</sup> réunion : ouverture sur l'international 13 avril

Expériences des USA (contingent work) et de l'Allemagne (mini-jobs)

Intervenants (BIT, OCDE ?) à contacter

4<sup>ème</sup> réunion : les contours ; aspects juridiques 4 mai

Présentations

- Jean-Yves Kerbourch (Université de Nantes)

---

<sup>1</sup> Cette expression n'a pas été employé en réunion. Elle permet de regrouper sur un chapeau commun un certain nombre d'interventions.

- Laurent Duclos (DGEFP)

5<sup>ème</sup> réunion : les indépendants

8 juin

Présentations

- Jérôme Lé (Insee)
- Xxx

6<sup>ème</sup> réunion : les trajectoires

6 Juillet